

urancier, à la maison des petites sœurs des
urves. — Julien-César Gantier, 53 ans, époux
de Marie-Thérèse Debrock, tisserand, rue
de Fontenoy.

De 14. — François-Joseph Desforest, 67 ans,
veuf de Marie-Joseph Delcroix, maçon, rue
Barnave. — Julien-Joseph Landrieu, 44 ans,
tisserand, célibataire, au bas Fontenoy. —
Louis-Auguste Dufay, 66 ans, époux d'Adèle-
Joseph Duhamel, tisserand, rue Pélaré. — Léa
Roger, 20 ans, sans profession, célibataire,
rue du Collège.

De 15. — Désiré-Joseph Bonte, 34 ans,
soldat au 10 rég. d'artillerie, célibataire,
à la Basse Vasture. — Sophie-Cécile Mourisse,
50 ans, épouse de Sir-Joseph Desmetre, mé-
nagère, au Tilleul. — Amant-Baudouin, 49
ans, époux de Valentin Dieval, mouleur, au
Cul de Four. — Antoine-Joseph Dubois, 18
ans, célibataire, rattacheur, à l'hôpital.

Abonné: Joseph Dujardin, 65 ans, époux de
Catherine-Joseph Lablanc, couvreur, rue de
l'Alouette. — Adolphe-Auguste Cateau, 21 ans,
célibataire, journalier, au chemin des Couteaux.
De 16. — Coralie-Joséphine Lorthiois,
de 16 ans, à l'hôpital. — Marie-Collette
Ostetquier, 23 ans, célibataire, journalière, au
fort de Messine. — Juliette Delebecq, 42
ans, épouse de Henri Bachelot, ménagère, rue
St-Anne. — Sophie-Mariette Dubuit, 63
ans, veuve de Jean-Baptiste Parsy, ménagère,
rue du Fort. — Ferdinand Quique, 30 ans,
époux de Mélanie-Fortunée Dumazy, tisserand,
rue de Beauréard.

De 17. — Pierre-Joseph Boutry, 24 ans,
célibataire, surveillant de fabrique, rue de la
Taille. — Plus il est décédé 15 garçons et 9 filles au
dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité
légal le résumé suivant extrait de nos
correspondances.

Paris 17 février 1865.

Le Corps législatif a consulté aujourd'hui
son bureau définitif. On a distribué aux
membres de l'Assemblée, le livre jaune
(documents diplomatiques) et le livre
bleu (exposé de la situation de l'empire).

Les députés de la gauche ont nommé
hier soir, MM. Picard, Simon et Pelletan
pour rédiger les amendements à l'ad-
resse.

Dans une réunion tenue hier chez M.
Marx, les députés de l'opposition ont
dressé le programme de la conduite qu'ils
ont l'intention de tenir lors de la discus-
sion de l'Adresse. On assure que M.
Thiers a fait scission avec ses collègues
pour ce qui concerne les affaires d'Italie.
Non seulement il prendra la défense du
pouvoir temporel des Papes, mais il se
prononcera, assure-t-on, en faveur du
système fédératif contre l'unité politique
et administrative de la Péninsule. Ce sera
un hommage à la prévoyante conception
formulée par l'Empereur Napoléon III à
Villafranca et à Zurich.

Il est toujours question, mais sans
grandes chances de succès, de la formation
au Corps législatif, d'un groupe de députés
du centre gauche.

On dit que l'arc de triomphe, dont il
est parlé dans le discours de l'Empereur,
sera érigé sur la place du Trône. Ses pro-
portions seront celles de l'arc-de-triomphe
de l'Étoile.

L'indisposition dont souffre M. le duc
de Morny, est une névralgie de la gorge;
l'honorable président du Corps législatif
compte prendre possession du fauteuil
sous peu de jours.

On annonce pour demain la publication
d'un mandement de Mgr l'archevêque de
Paris sur l'Encyclopédie.

Nous avons annoncé, dans notre dernier
numéro, la mort du cardinal Wiseman, le
chef vénéré de l'église catholique d'Angle-
terre. Quoique d'origine irlandaise, Mgr.
Wiseman était né à Séville en 1802. Il fit
ses études à Rome où il fut ordonné prêtre.
Longtemps, il parut se vouer uniquement
à l'enseignement. Enfin, l'époque lui pa-
raissant propice, il accepta les hautes
fonctions ecclésiastiques que lui conféra
le Pape. Grâce à elles, il a pu donner une
vive impulsion à la propagande catholique
en Angleterre. Mgr. Wiseman était un
lettre, et plusieurs de ses ouvrages sont
remarquables. Il avait un très-grand air,
de belles manières, qui allaient parfaite-
ment à sa haute taille. Non mieux que lui
n'était propre à faire tomber les préjugés
que l'Angleterre nourrissait, contre le catho-
licisme. Sa perte sera vivement sentie.

« Voici un fait, » finissant par ceux-ci :
« l'unique rôle, » et dans lequel on lit, à
propos de l'expédition du Mexique, le
passage suivant : « C'est un de ces mys-
tères de cour comme on n'en voit que
dans les monarchies absolues où la fan-
tasia, le caprice, les influences et les
intrigues de camarilla, jouent le prin-
cipal ou plutôt l'unique rôle; »
Considérant que l'auteur de cet article
joint l'injure à la calomnie pour exciter à
la haine et au mépris du gouvernement.
Un deuxième avertissement est donné
au journal l'Indépendant de la Charente-
Inférieure, dans la personne de M. Lacroix,
gérant dudit journal, et dans celle de
M. Vallein, signataire de l'article.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— On lit dans le *Moniteur* :
Les bruits répandus au sujet des vols
nocturnes qui auraient eu lieu dans la
ville de Sarreguémies, ont heureusement
perdu de leur gravité. Les investigations
judiciaires ont établi qu'un seul militaire,
le nommé Duchochay, était dans le cas
d'être traduit devant la cour d'assises de
la Moselle.

Ce fait isolé ne peut donc en rien en-
tacher la bonne réputation du 8e cuiras-
siers.
Ainsi que l'avait déjà fait pressentir
une lettre du maire de Sarreguémies,
adressée à l'Indépendance belge, les faits
constatés par l'instruction ne se trouvent
plus heureusement, en rapport avec les
paroles sévères du maréchal-commandant
le 3e corps d'armée. Ces paroles restent
du moins comme un témoignage de la
susceptibilité militaire, pour tout ce qui
engage l'honneur du soldat et la pureté
du drapeau.

— Le territoire français vient d'être
interdit de nouveau à Mme Ratazzi, veuve
princesse de Solms et née Bonaparte
Wyse. La pension qui lui avait été ac-
corder par l'Empereur, il y a trois ans, lui a
été en même temps supprimée.
La mesure qui frappe Mme Ratazzi pa-
rait avoir été motivée par son roman : *Les
Mariages de la Créole* dont la mise en vente
en France n'a pas eu lieu.

On sait que ce roman prétendait mettre
en scène, sous forme scandaleuse, l'his-
toire intime et plus ou moins vraie d'une
des plus considérables familles parisiennes,
en-dehors de l'aristocratie nobiliaire.

— On mande de Grenoble, 17 février :
« Un incendie a eu lieu cette nuit au
château de Vizille, appartenant à M. Ca-
simir Périer. Le feu a détruit la partie
occupée par une fabrique de foulards ainsi
que l'ancien Jeu de paume, foudroyés, où
eut lieu l'assemblée des notables en
1788. La partie monumentale qu'habite
M. Périer a pu être heureusement pré-
servée. »

— Les dernières tempêtes ont sévi vio-
lément en Algérie, surtout à Bône, où
elles ont renversé le môle, le phare et jeté
cinq navires de commerce à la côte.

Nous lisons dans le *Courier de Marseille*,
à la date du 11 :
« Une tempête des plus violentes s'est
élevée cette nuit sur notre ville. Dans nos
ports, des avaries ont eu lieu même au
milieu des navires ancrés. La *Provence*,
de la compagnie Fraissinet, s'est jetée à
la côte en voulant changer de port; à côté
de la *Provence*, se trouve un brick le
Lougour, qui a subi le même sort que ce
bateau. On nous signale aussi la perdis-
sion de plusieurs navires dans le port Na-
poléon, parmi lesquels on cite le brick
l'Union. Il est ajouté, en outre, de toute im-
possibilité de sauver ce dernier, tant la
tempête est violente. Dans l'ancien port,
devant le marquisat, les trois vaisseaux
Victor-Emmanuel a eu ses amarres rompues, et
a égaré plusieurs chaloupes qui étaient
autour de lui; on craint de nouveaux sin-
istres en mer. »

— Jeudi à eu lieu, à Poissy, le concours
des bœufs gras pour le carnaval. Les
quatre sujets primés appartenaient : le
1er, pesant 1305 kil. à M. Mesnage, d'Ap-
peville (Manche) le 2e à M. Adeline, pe-
sant 1300 kil.; le 3e à M. Desjardins et
Bardot, du Tremblay (Nièvre); le 4e à M.
Mesnage sans poids connu.

AFFAIRE TRUMPY-DEMME. — On écrit de
Berne, le 4 février, à la *Gazette de Colo-
gne* :
« On apprend enfin de source officielle,
sur la dernière scène tragique du procès
Trumpy-Demme à Nervi, que l'analyse
chimique qui a été faite des entrailles du
docteur H. Demme et de sa fiancée Flora
Trumpy a confirmé positivement le bruit
que ces deux malheureux auraient mis
fin à leurs jours avec le même poison qui
a causé la mort du père de Flora; à la
strychnine qu'on a trouvée ayant pourtant
été mêlée encore une autre substance sur
la nature de laquelle les experts n'ont pas
encore pu, jusqu'à présent, se mettre
d'accord. »

« On apprend, en outre, que la légat-
ion anglaise de cette ville vient de re-
mettre au conseil fédéral les actes qui,
sur demande du gouvernement de Berne,
ont été levés à Londres, concernant le vol
de diamants dont le docteur Demme se
serait rendu coupable envers une Anglaise.
Ces actes établiraient jusqu'à l'évidence la
culpabilité de l'accusé. »
— Une question neuve et curieuse en
ce qui touche l'organisation du barreau
d'Angleterre, vient d'être décidée. On
avait jusqu'ici considéré comme illégal
que des membres du clergé anglican pus-
sent appartenir au barreau. Il y a quel-
ques temps dans une grande réunion de

Juriconsultes, il a été décidé, à la ma-
jorité d'une voix que les membres du clergé
pouvaient être appelés au barreau : autre-
ment, disait-on, ce serait entraver la li-
berté d'action individuelle, attendu qu'un
homme appartenant au clergé anglican
ne pourrait pas renoncer à cette profession
honorable. Dans le cours de la discussion,
on a fait remarquer que jusqu'au règne
de Henri VIII tous les hommes de loi
étaient prêtres, et qu'un siècle plus tard
un évêque avait présidé la cour de la
Chancellerie. En vertu de cette décision
il serait possible que beaucoup de mem-
bres du clergé anglican entrassent au
barreau.

— Le *Courrier des Etats-Unis* publie le
télégramme suivant de Buffalo :
« 25 janvier.
L'American-Hôtel est en feu.
Le vent d'ouest souffle en tempête, et
la neige tombe furieusement.
Les flammes se sont étendues jusqu'à
la boucherie de Bullymore. On s'en est
rendu maître de ce côté en faisant sauter
par la poudre le bâtiment contigu à l'Am-
erican-Hôtel.
Les pertes jusqu'à présent, sont éva-
luées de 500,000 à 700,000 dollars. »

— Un journal du Canada le *Toronto
Leader*, annonce une découverte merveil-
leuse, si l'avenir la justifie. M. Baines,
citoyen de Toronto, vient de trouver le
moyen de rendre le charbon de bois dans
son premier état, après qu'on s'en est
servi dans les raffineries de sucre et autres
manufactures. M. Baines aurait, dit-on,
vendu son brevet à deux fabricants an-
glais, pour le somme annuelle de 100,000
francs chacun. Un américain aurait acheté
à M. Baines pour 100,000 fr., en or, le droit
d'exploiter seul son brevet à New York.

— On vient de retrouver dans un cou-
vent du Mexique, entre Janhuatlan et
Etla, dans l'Etat d'Oajaca, le tombeau
d'un des compagnons de Fernand Cortez.
Sur une pierre en partie effacée, on lit
l'inscription suivante, en langue espa-
gnole :
« Ici repose le corps de Don Manoel
Nuno, capitaine des gardes de très haut
et très puissant seigneur le marquis del
Valle, gouverneur du Mexique et com-
mandant des armées du roi dans cette
partie du monde, mort le 18 juillet 1534.
Le capitaine Manoel Nuno était frère de
Nuno del Mercado, qui fonda la belle
ville d'Oajaca, chef lieu de ce nom. Il ac-
compagna Cortez dans toutes ses expédi-
tions et mourut trois ans avant lui.
On sait que Fernand Cortez prit le titre
de marquis del Valle, en souvenir de la
belle et fertile vallée située dans l'Etat
d'Oajaca, qu'il habita pendant plusieurs
mois, et dont le séjour rétablit sa santé,
ruinée par les fatigues et les rudes tra-
vaux de la guerre. Charles-Quint le con-
firma dans le titre qu'il avait pris.
L'Etat d'Oajaca, dans lequel opère le
général d'Herbal, est situé entre ceux de
Puebla, de Vera Cruz, le Guatemala et le
grand Océan. C'est un beau et riche pays. »

— M. A. de Kenoeville adresse de Wur-
sburg (Bavière) au *Petit Journal*, le dra-
ma que voici suivant :
« Depuis quelque temps déjà nous avons à
Wurzburg un dompteur d'animaux très
célèbre, M. J. Soulagés.
M. Soulagés est français; il est né à
Colmar, dans la force de l'âge; il a
fait ici, comme toujours, de merveilleuses
expériences qui denotent une vigueur et
une puissance rares.
Le 25 janvier, au moment de donner
une représentation, il riait et plaisantait
avec quelques français; on eût dit qu'il se
préparait à l'affaire la plus simple du
monde.
Soulagés entre en scène dans une cage
où se trouvent un lion et une lionne. Il leur
fait faire divers exercices qui lui valent de
chaleureux applaudissements.
Soulagés se sentait disposé ce soir-là; il
essaya ses forces sur les deux rois du dés-
ert, et malgré quelques mouvements brus-
ques, il les dompte et se fait obéir.
A chaque nouvel exercice, les applau-
dissements redoublent.
Le succès, comme l'ivresse, donne de
l'audace.
Soulagés, voulant remercier les specta-
teurs par une expérience extraordinaire,
réunit dans une cage un lion, une lionne,
un ours blanc, deux ours noirs, quatre
hyènes, deux loups et un tigre royal.
Soulagés entre, le front haut, une crav-
ache à la main. A son entrée, les animaux
frémissent et les spectateurs se taisent,
comme s'ils comprenaient qu'un drame
terrible allait se passer.
Soulagés se tient au milieu de ces ani-
maux terribles. A peine a-t-on fermé la
grille par laquelle il est entré, que le tigre
s'élança, non sur le dompteur, mais sur
l'ours blanc.
Ce fut le signal d'une effroyable mêlée.
Le lion, attaqué par un hyène, poussa
un terrible rugissement; les deux ours
noirs tombèrent sur un loup. La lionne te-
nait dans ses pattes une hyène, et tous ces
animaux criaient, hurlaient.
Les spectateurs effrayés s'élançaient vers
la porte pour éviter le danger.
Mais le danger ne menaçait que Soula-
gés.
Espérant intimider les animaux, il lecha
sur les deux premiers assaillants deux
coups de pistolet.
Cette détermination lui fut fatale. Le
tigre abandonne la lutte engagée avec
l'ours blanc, et la gueule béante et ensan-
glantée, il se précipite sur Soulagés qui
fut en un instant terrassé et déchiré à bel-
les dents.
Oh! l'horrible curée humaine! Tous les
animaux se réunirent contre le dompteur
terrassé, et, en quelques minutes, il ne
restait de cet homme que quelques lam-
beaux de chair. »

Comme Carter, Soulages est mort sur le
terrain ordinaire de ses exploits. Les spec-
tateurs se sont retirés tremblants d'effroi
en s'occupant d'avoir causé la mort de Sou-
lagés par leurs applaudissements enthousi-
astes.

— On lit dans la *Patrie* :
Dans un précédent numéro, nous avons
parlé d'un repas excentrique où le chien
figura au nombre des mets principlaux.
Nous devons ajouter que la chair
de cet animal a été trouvée des plus saou-
reuses. Voici quelques détails à ce sujet :
« Le chien, comme tous les animaux non
ruminants et qui n'ont pas le pied fourchu,
était impur aux yeux des juifs, et consé-
quemment n'était pas offert en sacrifice.
Les païens, au contraire, considéraient
comme un acte religieux ce qui était im-
piété en Israël, et le chien fournissait
son ample contingent à ces mouceaux de
chair qui palpaient sur leurs autels.
Les Romains, qui ne dédaignaient pas
d'immoler le chien aux dieux, le fouettaient
tous les ans comme un criminel, puis l'em-
palaient pour le punir d'avoir dormi la nuit
ou les Gaulois furent sur le point de s'em-
parer du Capitole. Cette cérémonie com-
mémorative, si glorieuse pour les oies,
mais si cruellement absurde, l'était moins
cependant, qu'une coutume qui fut en vi-
gueur dans la capitale de la France jus-
qu'au règne de Louis XIV : le prévôt des
marchands et les échevins, en grand cos-
tume, brûlaient tous les ans un certain
nombre de chats sur la place de Grève. —
On ne dit pas peur quel crime. »

Le sacrifice du chien, si l'on peut ajouter
foi aux légendes, lui valut une autre distinc-
tion, celle d'être mangé : « Un jour qu'on
sacrifiait un chien, dit Porphyre, certaine
partie de la victime tomba à terre. Le pré-
tre la ramassa; mais comme elle était en-
core toute fumante, il se brûla les doigts.
Par un mouvement assez naturel, il les
porta à sa bouche et trouva le goût si bon,
qu'après la cérémonie il se régala de la
moitié du chien et envoya le reste à sa
femme. »

Quoi qu'il en soit, il est certain que d'une
manière ou d'une autre le chien prit place
au garde-manger.
Hippocrate nous apprend que les Grecs
s'en régalaient, et les Romains le regar-
daient comme un mets si délicat, qu'un
chien de lait était en quelque sorte un plat
obligé dans leur dîner d'apparat.
Les chinois qui, est vrai, engrais-
sent le chien avec des substances végétales,
comme un bœuf ou un porc, vendent pu-
bliquement sa chair dans leurs boucheries.
Certains peuples sauvages en font beau-
coup de cas, la préfèrent même à toute
autre viande et la réservent pour leurs
chefs. Interdite par la police, la viande de
chien pour la consommation publique forme
à Paris l'objet d'un commerce clandestin,
et le nombre des canotiers y est beau-
coup plus grand qu'on ne pense.

TUYAUX FERRUGINEUX.

(SYSTÈME DROSSET).

Ces tuyaux, d'une solidité à toute épreuve
et dont la surface intérieure, parfaitement
lisse, empêche l'adhérence de la suie, écar-
tent tout danger d'incendie.
Un dépôt des TUYAUX FERRUGINEUX est
établi pour les villes de Lille, Roubaix et
Tourcoing chez M. DUBOCAGE, rue du
Collège, 144, à Roubaix. 5122

AVIS

M. ANGE DECOUK, dessinateur et pro-
fesseur de dessin, a l'honneur de prévenir
le public, qu'il enseigne par un système
particulier la *Confection des patrons*, le
Reintage, le *Mentaye* et tout ce qui con-
cerne la *Décomposition* et la *Composition*
des tissus à la machine.
Il donne aussi des notions relatives à la
fabrication.
S'adresser pour renseignements et con-
ditions au domicile du professeur, rue de
l'Alma, près de l'établissement du gaz,
34, à Roubaix.
A LA MÊME ADRESSE :
Dépôt de Ciment romain et Ciment Port-
land et de Carreau en ciment.

MM. Willems, rue des Champs, coin de la
rue du Chemin de fer et Meurant, marché aux
Poissons, ont les seuls, jusqu'à ce jour
qui fournissent aux véritables connaisseurs les
HUITRES D'OSTENDE à SIX FRANCS LE CENT.
Ces huitres proviennent directement de
Grand parc d'Ostende dirigé par M. Royon-
Herthoge. Fournissant à Lille les mêmes huitres
par barils de 2000, MM. Willems et Meurant
peuvent seuls offrir aux consommateurs, et au
prix de SIX FRANCS les huitres d'Ostende. Ils
pourraient, pour faire taire certains bruits
mélancoliques, produire les certificats d'origine
ce que ne feront pas, et pour cause, les mar-
chands d'huitres de Dunkerque.

Hygiène de la Peau.

Les Savons sulfureux parfumés de A.
MOI-LARD, brevetés s. c. d. g., 31, rue
St-Lazare, à Paris, sont les seuls vraiment
hygiéniques pour la toilette. Le Savon mé-
dicinal et la Crème double sulfureuse sont
destinés principalement aux bains; ils
remplacent avantageusement les bains de
Bardèges artificiels, ne laissent aucune
odeur sur le corps et peuvent être em-
ployés dans toute espèce de baignoires
sans les altérer. Savons ferrugineux, as-
tringents et toniques; Savons camphrés,
calmans antispasmodiques, et Savons à
l'iode de potassium. Cold-cream sulfureux
parfumé pour la toilette, et Pomme sulfu-
reuse parfumée pour l'entretien de la
chevelure, faisant disparaître les pellicules.
Dépôt à Roubaix chez MM. COLLE,
pharmacien, et FACQUES, coiffeur-paru-
mair. 5126-9516

Les personnes qui désireraient faire
traduire ou faire copier les articles
dans en anglais, allemand, hollandais,
italien ou espagnol peuvent s'adresser au
bureau du Journal le Nord.

COMMERCE.

HAVRE, le 17 février. — On a continué de décharger hier, par le
dépêche de Liverpool, tout ce qui, les
avis d'Amérique parvenus les précédents jours,
signalaient la rupture des négociations paci-
fiques, ont rendu plus de ton au marché, et ont
recouvré environ 40 fr. sur les bas prix d'hier
soir, mais avec des achats très restreints. A
terme, le Madras s'est payé 160 fr. par les
mois prochains, et même 162 fr. 50 sur mars.
Les ventes, à quatre heures et demie, vont
à 331 b., dont partie d'hier. — Le marché
vendredi. — Notre marché reste très lan-
guissant, mais sans changement sensible, pour
les cotons disponibles. Les bords chine sont é-
pendant tenus en hausse. A ferme, il y a eu
hier soir un arrangement de cotons réalisable ce
matin. On a fait aussi du Madras, mais à 157 fr.
20 et du Chine même mois, à 115 fr.
Les courtiers, en révisant la cote, l'ont
baissée de 5 à 25 fr. suivant sortes, comme
plus loin le détail.
Les ventes notées à quatre heures et demie
vont à 550 b.

PREX - COURANT DES COTONS

AU HAVRE, le 17 février.

Fr. de droits les 50 kilog.	Tr. bas.	Tr. ord.	Tr. sup.	Tr. sup. B.	Tr. sup. L.
New-Orl. et Texas	265 285	300 310	320 330	340 350	360 370
Et. U. Mobile	265 285	300 310	320 330	340 350	360 370
Georg. et Florides	265 285	300 310	320 330	340 350	360 370
Egypte	265 285	300 310	320 330	340 350	360 370
Pérou	265 285	300 310	320 330	340 350	360 370
Fernamb. Rio-Gr.	190 210	220 230	250 260	280 290	310 320
Paraguay, etc.	180 200	220 230	250 260	280 290	310 320
Bahia et Macao	180 200	220 230	250 260	280 290	310 320
Maragnan et Para	180 200	220 230	250 260	280 290	310 320
Surinam	180 200	220 230	250 260	280 290	310 320
Cayenne	180 200	220 230	250 260	280 290	310 320
Cambay	235 245	255 265	275 285	295 305	315 325
C. Fe. C. Manu. etc.	235 245	255 265	275 285	295 305	315 325
Carthag. Agred.	235 245	255 265	275 285	295 305	315 325
Porto-Rico	180 200	220 230	250 260	280 290	310 320
Antill. Guadel. et Martin	175 185	200 210	220 230	240 250	260 270
Haiti	185 200	215 230	240 250	260 270	280 290
Sav. Dharw.	135 140	155 160	175 180	195 200	215 220
Bombay	135 140	155 160	175 180	195 200	215 220
Omaravattou.	120 145	175 200	220 240	260 280	300 320
Dholerah.	120 145	175 200	220 240	260 280	300 320
Comph.	85 100	120 140	160 180	200 220	240 260
Scinde, Karachi	85 100	120 140	160 180	200 220	240 260
Tinnevely	130 155	185 205	230 250	270 290	310 330
Madras Western	135 155	175 200	220 240	260 280	300 320
Northern	135 155	175 200	220 240	260 280	300 320
Madras Cochin	135 155	175 200	220 240	260 280	300 320
Bengale	85 95	105 115	130 140	155 165	180 190
Ch. no.	130 145	160 175	190 205	220 235	250 265

LIVERPOOL, le 17 février. — Voici la cote
arrêtée par les courtiers : middling d'Amérique
20 1/4, fair jumele roulé, 19 1/2, dito ouvert, 20
Fernambour, 20; Macao, 19 1/2; Sawginned
46; branch 45 1/2; Omaravattou, 45 1/2; Dhol-
lerah, 46 3/4; Comph., 45 1/2; Karachi, 52
3/4; Tinnevely, 44; Beagle, 8 1/2; Chine, 32.
Aujourd'hui, ventes 6,000 b.; marché bien
soutenu.

Le cote précédente accuse une baisse sur
celle de vendredi dernier de 2 d. environ pour
les Amériques, de 1 à 1/2 d. pour les Jumele et
Bresil, de 1/2 à 1 d. pour les Surate, 1/2 d.
pour Tinnevely, et 1/4 pour Chine.
Ventes de la semaine 23,000 b.; consumma-
tion, 17,000 b.; exportation, 4,000 b.; arri-
vées 40,000 b.; stock, 557,000 b., dont 45,000 b.
Aujourd'hui, ventes 4,000 b.; marché calme.
Amérique.

MULHOUSE, 15 février. — Tissus. — Affaires
complètement arrêtées, par suite de nouvelles
dépêches pacifiques des Etats-Unis et de l'ab-
sention des acheteurs. En attendant des avis
plus positifs, on peut citer néanmoins : Les
calicots 60 portées 16 fils, de 48 à 49 c.; 60
portées 20 fils de 55 à 56 c.; 68 portées 20
fils de 56 à 60 c.; 70 portées 24 fils, de 61 à
62 c.
Fils de 5 fr. 50 à 6 fr.

MANCHESTER, 14 février. — Le marché est
toujours languissant. En filés pour l'exportation
nous avons été dans un calme plat et pour
vendre il aurait fallu céder à une forte baisse,
les acheteurs ne paraissent pas disposés à opé-
rer à aucun prix que les filateurs puissent ac-
cepter.

Pour la consommation il a régné la même
inactivité et l'amélioration obtenue précédem-
ment a été complètement perdue, il paraît
cependant y avoir un peu plus de demande sur
prix réduits actuels, mais sans aboutir jusqu'à
présent à aucune transaction digne de mention.
Pour les tissus, le marché est aussi calme
que possible, en attendant des avis par Canada,
il ne se fait que peu d'offres et à prix bien trop
bas : du reste, les manufacturiers et vendeurs
pressent pour la vente et ce n'est qu'exception-
nellement que les détenteurs ont accédé aux
bas prix offerts. Les cours n'ont donc pas
moins fort irréguliers. Les tissus sont généra-
lement cotés 2 sh. par liv., mais ce prix est
difficile à obtenir pour les sortes ordinaires.

BULLETIN FINANCIER

L'amélioration financière et l'absence de
tout sujet de complication politique, sem-
blent devoir enfin produire leur effet nor-
mal sur les cours.
Le marché aujourd'hui a été ferme et
les transactions ont été beaucoup plus ac-
tives que ces jours derniers.
L'emprunt mexicain et les fonds italiens
sont relativement faibles.
Les consolidés anglais ont repris de 48
à 80 1/4 à 3/8.
La fin de la bourse est excellente. La
plupart des valeurs ferment aux plus hauts
cours de la journée.
La rente a monté de 67-30 à 67-50, le
mobilier de 967-80 à 975 et l'Espagnol de
591-25 à 595; l'Italien s'est tenu de 65-10
à 65-30 pour rester à 65-28. L'emprunt
mexicain perd encore 1/8 à 64 7/8.
Cours moyen du comptant : 3 O